

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 45 (1972)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** Pour rire un peu : l'information permanente est nécessaire en matière d'urbanisme et d'architecture

**Autor:** P.A.K.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-127303>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pour rire un peu...

## L'information permanente est nécessaire en matière d'urbanisme et d'architecture

*Les remarques en italique sont de la rédaction.*

30

M. Jean-Claude Widmer, journaliste à la Radio romande, rédacteur en chef de la revue «Archithèse» et collaborateur à la «Feuille d'Avis de Lausanne» pour les problèmes touchant à l'urbanisme, était récemment l'hôte du Club Efficience, dans un salon de l'Hôtel de la Paix. Une soixantaine de membres et d'invités étaient rassemblés pour écouter le conférencier et engager avec lui une discussion autour du sujet de la concentration urbaine: «Soumission ou participation.»

M. Widmer entra d'emblée dans le vif du sujet en évoquant la confusion dans laquelle persistent actuellement l'urbanisme et l'architecture. Aux extrémités de l'éventail des parties concernées, c'est d'un côté la confusion des chercheurs, prisonniers de leurs visions utopiques, abstraites ou fantaisistes (*première affirmation bien gratuite*), de l'autre c'est celle du public, incapable de prendre position sur les grands principes et les grandes décisions, faute de disposer à temps des informations en qualité et quantité suffisantes (*seconde affirmation non moins téméraire*), à supposer qu'il s'y intéresse. Seul un appel continu et permanent au public peut assurer à l'exécution d'un projet ou à la conduite d'une recherche l'indispensable finalité démocratique que la collectivité est en droit d'en attendre.

Rien d'étonnant à cette conclusion annoncée en postulat de la part d'un conférencier journaliste spécialisé dans ce domaine. Confronté quotidiennement aux mystères et aux intérêts camouflés dont son rôle est tributaire, l'informateur est mieux placé que quiconque pour mesurer le poids que pourrait avoir un public initié sur les décisions prises et dont il n'est le plus souvent averti que lorsque le mal – quand ce n'est pas le bien – est fait. Mais ce n'est pas sur la polémique que le conférencier conduisit son propos, qui ne se destinait pas à démonter les rouages qui font obstacles à une information efficace.

Il développa quelques suggestions de solutions applicables. Comme il le précisa, l'architecture et l'urbanisme sont plus dépendants de la subjectivité de l'artiste que de l'objectivité du technicien ou du scientifique. Un équilibre est à trouver.

S'appuyant sur les recherches de Yona Friedmann, architecte franco-roumain et auteur de thèses désormais connues sur l'architecture mobile (*ô combien*), se fondant sur la logique mathématique et sur diverses méthodes, telle celle de la programmation dynamique, M. Widmer illustra son exposé d'exemples précis quoique schématiques.

Il proposa notamment l'hypothèse d'une étude d'implantation, dans une agglomération d'importance moyenne, de bâtiments à usage public (poste, centre administratif, centre commercial). Le choix des lieux mis à l'étude peut se baser sur la statistique selon divers critères de mesure, tels que la fréquence des visites aux trois lieux donnés, les obstacles à franchir pour les atteindre des principaux quartiers d'habitation. Le comptage et la conjugaison des critères ainsi sondés permet de dresser une carte de l'agglomération comportant le tracé de lignes «d'iso-efforts» éliminant toute intervention de facteurs d'ordre subjectif. Sur de telles cartes apparaîtraient les seuls intérêts de la majorité, scientifiquement comptabilisés. Le choix d'implantation ou de déplacement des édifices à construire pourrait se faire au mieux de la satisfaction de ces intérêts, qui rendraient dans une certaine mesure caduc le débat opposant les partisans de la propriété privée et ceux de la nationalisation. Proposées de façon systématique et continue à l'examen du public par les moyens de l'information classique, de telles cartes pourraient être complétées et mises à jour en fonction de l'apparition de nouvelles données objectives (mouvements de population, modification de l'infrastructure...) Elles entreraient dans les mœurs au même titre que les cartes météorologiques dont la publication ne fait l'objet d'aucune censure. C'est bien là qu'est le «hic»: les cartes urbanistiques n'auraient pas la même ingénuité. Le conférencier le sait bien qui évoqua le problème des Halles de Paris et Rungis, se demandant quelle aurait été l'issue des opérations si des informations complètes avaient été proposées au public avant que ne fussent prises les décisions.

On ne peut cependant pas qualifier tout à fait d'utopique la prétention d'introduire le processus informatif permanent dans la recherche des solutions aux problèmes intéressant l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et l'aménagement du territoire. Vouloir réduire la dichotomie entre l'agissant et «l'agi» ou le non-agissant n'est pas qu'un espoir aujourd'hui. Dire que le «système» interdit cette prétention est peut-être un peu facile. Avant de l'admettre, il conviendrait de voir ce qu'il adviendrait si certains organismes para-publics disposant d'une certaine latitude passaient à l'acte d'informer par le canal des mass media existants.

Le débat qui suivit la conférence s'ouvrit timidement sur les implications politiques, mais sans volonté de les approfondir de la part de l'auditoire. Le «cours» sans doute était trop frais pour porter si loin et aussi vite. On ne saurait en faire le reproche au conférencier dont le mérite plus qu'honorable est d'avoir en un soir fait connaître l'existence des moyens d'agir dont peut disposer la collectivité dans un avenir proche. Pour peu que leurs promoteurs veuillent bien les sortir de leurs cénacles, évitant ainsi le refuge inconfortable de l'utopie, qui les voue et avec eux le public, à la soumission quand ce n'est pas à la complicité.

P.-A. Kr.

«Feuille d'Avis de Lausanne»